



SPÉCIALISTE CONFORMITÉ

► Son cœur de métier

Acteur majeur du dispositif de contrôle permanent, le professionnel de la conformité est le garant du respect :

- des obligations légales ou réglementaires des dispositions propres aux activités bancaires et financières,
- des normes professionnelles et déontologiques,
- des règles internes auxquelles l'établissement entend se conformer.

Il assure ainsi la protection :

- des clients, en veillant à la primauté de leurs intérêts,
- des collaborateurs et de la banque face aux risques d'atteinte à la réputation et de sanctions judiciaires et/ou administratives.

► Sa feuille de route

- Garantir un suivi des évolutions réglementaires (veille juridique)
- Rédiger des procédures, en phase avec la réglementation
- Faire respecter les procédures en mettant en place un contrôle du risque de non-conformité (élaboration d'une cartographie de ce risque), le cas échéant en collaboration avec les autres acteurs du contrôle permanent
- Informer, répondre aux obligations de formation des collaborateurs (ex : lutte contre le blanchiment de l'argent sale)
- Émettre des avis de conformité sur les nouveaux produits et services, les nouveaux clients...
- Suivre les dysfonctionnements et mettre en oeuvre des actions correctives
- Établir les rapports réglementaires de conformité
- S'assurer du respect des dispositifs dans les filiales et succursales

► Son profil

- Solide bagage juridique, technique et managérial
- Capacité d'adaptation aux différents métiers qu'il contrôle
- Rigueur et organisation personnelle
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire, conjugué à une grande autonomie

► Son niveau initial

- Niveau Master 1 orienté finance ou double cursus éco/droit

► Son "itinéraire formation" en alternance

- [Master 2 « Contrôle des risques bancaires, sécurité financière et conformité » \(Paris 1 Sorbonne\)](#)

► Ses perspectives d'évolution

- Inspecteur
- Contrôleur interne
- Directeur des engagements

** À noter : le Chargé de conformité peut être spécialisé dans un domaine particulier et pointu : système d'information, comptabilité bancaire, opérations de marchés... Pour se former aux métiers de la conformité touchant à l'activité de gestion et aux marchés, il est également possible de suivre le master en alternance "[Gestion d'actifs, opérations de marchés et régulation des risques](#)".*

